

L'île d'Ogoz : quinze ans de travaux pour assurer la sauvegarde du site

Autor(en): **Bourgarel, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **12 (2010)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gilles Bourgarel

En 1994, l'effondrement du flanc nord de l'île condamnait le site et ses tours jumelles à disparaître. A l'automne 2009, après la consolidation des berges et la restauration de la chapelle, le dernier coup de taloche sur les tours permettait d'assurer la survie de ce joyau.

L'île d'Ogoz: quinze ans de travaux pour assurer la sauvegarde du site

Les quinze ans de travaux nécessaires à la conservation du site de l'ancien bourg de Pont-en-Ogoz¹ se sont achevés en octobre 2009 par la consolidation des tours jumelles et des vestiges des constructions attenantes (fig. 1). Ces importants travaux ont permis non seulement d'assurer le renforcement des berges et l'entretien des constructions, mais aussi d'entreprendre des recherches et des relevés destinés à compléter les investigations entamées en 1947, dont les résultats ont été publiés en 2004 suite à l'achèvement des caissons de protection du flanc nord de l'île².

La dernière étape, qui a débuté en 2008, offrait pour la première fois depuis soixante ans la possibilité de faire des observations sur les maçonneries des châteaux de Pont-en-Ogoz et de réaliser le relevé précis des élévations³; le sous-sol n'a en revanche fait l'objet que de sondages très ponctuels liés aux impératifs des travaux, car l'ensemble avait été fouillé en 1947/1948.

Il est désormais clair que les tours jumelles et leurs constructions attenantes (fig. 2) constituent en fait deux châteaux indépendants, dotés chacun d'une tour maîtresse habitable et de corps de logis adjacents. Il n'a par contre pas été possible de préciser si les fondations de boulets situées au nord des deux tours appartenaient bien à une tour antérieure (voir fig. 2, Tour 3), car les parties visibles sont en fait des maçonneries remontées entre 1947 et 1949. Par ailleurs, bien qu'ils fassent partie de l'ensemble castral,



Fig. / Abb. 1

Vue sur l'île en octobre 2009, après achèvement de la restauration des tours et des murs attenants

Blick auf die Insel nach der Restaurierung der Türme und der angrenzenden Mauern im Oktober 2009

les vestiges des constructions protégés par la couverture végétale à l'est des deux tours sont restés inexplorés. Leur datation comme leurs fonctions restent donc difficiles à établir.

Les tours jumelles et les constructions attenantes

Le château nord

La tour nord (voir fig. 2, Tour 2), avec ses 7,30 à 7,50 m de côtés, s'élève encore à 12,50 m de hauteur (fig. 3); comme il manque au moins

un étage et le couronnement, sa hauteur initiale devait atteindre une vingtaine de mètres. Sur sa face orientale, la porte d'accès se situe à une hauteur de 8 m. L'escalier de bois qui y menait prenait naissance au nord et reposait sur les murs est et nord d'une annexe (voir fig. 2, B.28) accolée au mur nord de la tour et placée dans le prolongement du corps de logis adossé à l'ouest de la tour (voir fig. 2, B.26). Cette petite annexe était percée d'une porte à l'est, au niveau du terrain, et son mur nord n'atteignait pas la façade orientale du corps de logis, mais laissait une large ouverture de 2,80 m, obstruée plus tardivement, au XV^e siècle probablement. Dans la tour, le niveau de l'entrée était doté d'une cheminée au nord, qui faisait face à une fente d'éclairage ou une archère insérée dans une niche de plan quadrangulaire dotée de coussièges (fig. 4); une embrasure flanquant la porte complétait les aménagements de cet étage. Les deux niveaux inférieurs étaient borgnes: l'ouverture visible sur le mur sud n'est qu'une brèche aménagée pour faciliter la démolition et la récupération des matériaux, mais en aucun cas une ancienne porte. A l'intérieur, le parement régulier de moellons de molasse ne subsiste plus que dans le niveau inférieur, et à l'extérieur, seules quelques assises d'un parement du même type, mais en grès, sont conservées à la base – les parties supérieures devaient également être revêtues de molasse. Le blocage est constitué de matériaux hétérogènes parmi lesquels on relève la présence de remplois. Les divers éléments architecturaux apportent de précieux indices de datation. La cheminée au manteau de bois reposant sur des tablettes soutenues par des corbeaux appartient à un type bien représenté dans le canton, dans l'architecture aussi bien civile que castrale – six exemplaires ont pu être datés par la dendrochronologie entre 1221 et 1288⁴. La tour remonte donc assurément au XIII^e siècle et la datation au milieu du XIII^e siècle que nous avons proposée en 2004⁵ peut même être quelque peu affinée; en effet, la niche de l'archère dont le plan complet n'était alors pas visible depuis le sol et que nous avons supposée triangulaire est en fait quadrangulaire, ce qui permet de la dater au dernier tiers du XIII^e siècle⁶. La disposition de l'escalier d'accès à la tour tend à prouver que la tour et le corps de logis annexe qui lui a

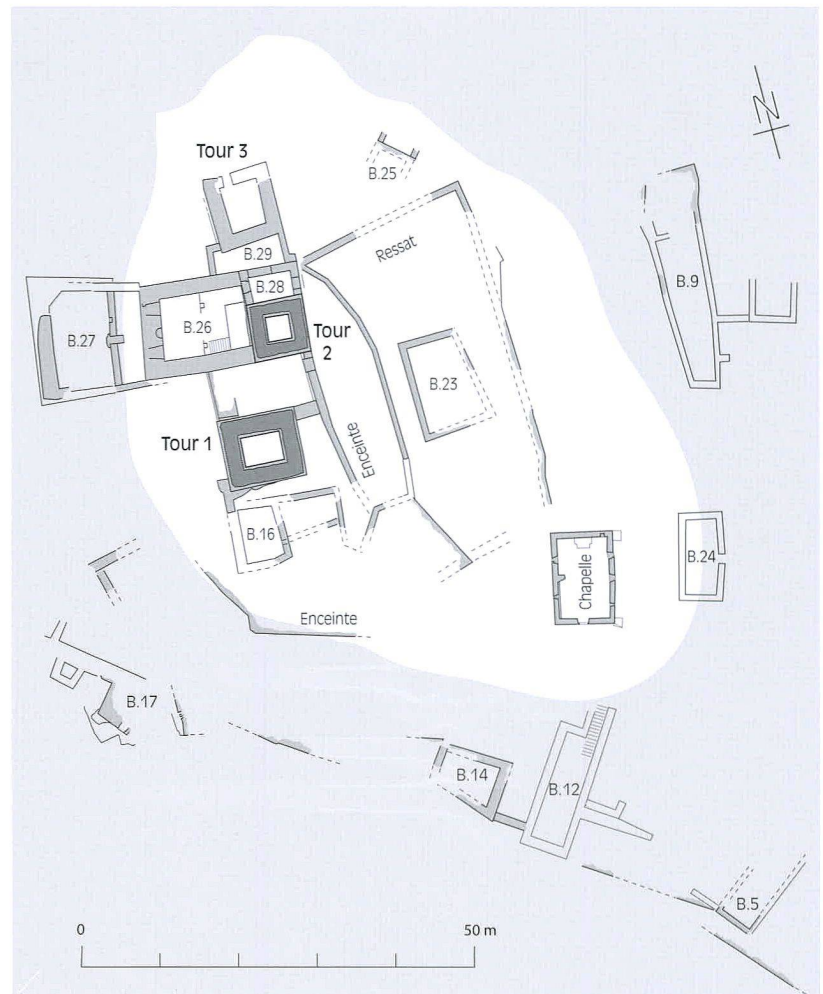
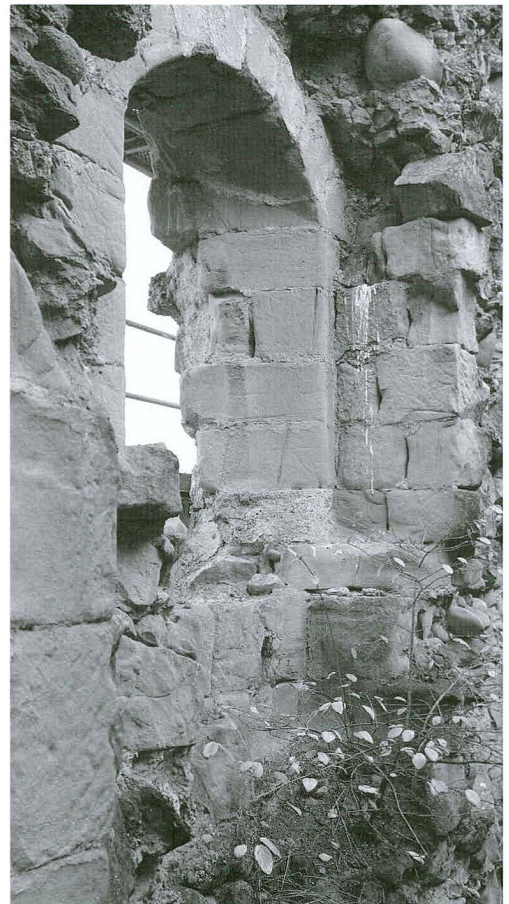
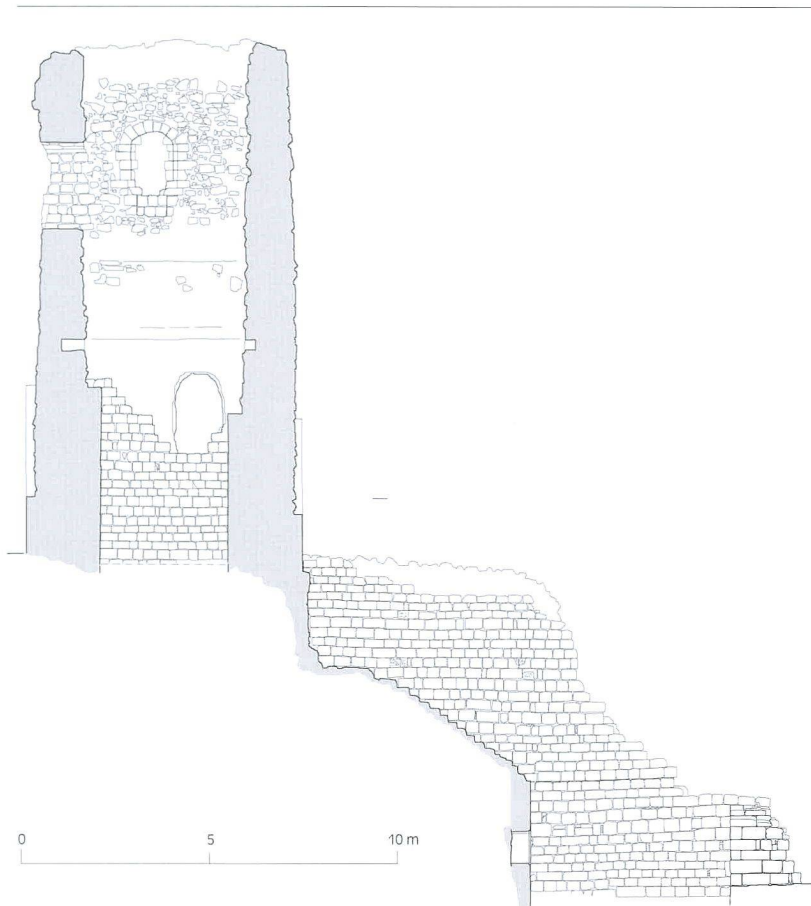


Fig. / Abb. 2

Plan général de l'île (fond gris: niveau normal du lac)
 Plan von der Insel (graue Fläche: normaler Seestand)

été accolé à l'ouest (voir fig. 2, B.26) font partie d'un programme d'ensemble, réalisé en étapes successives, mais assurément rapprochées dans le temps. Ce bâtiment a été prolongé dans la pente par une autre construction (voir fig. 2, B.27).

Le corps de logis (voir fig. 2, B.26) directement adossé à la tour est de loin le bâtiment de ce type le mieux conservé du site. Il s'agit d'une construction massive de 13 x 12 m, dont l'épaisseur des murs oscille entre 2 et 2,50 m. A l'intérieur, hormis le mur oriental du niveau inférieur qui est revêtu de carreaux de tuf comme les parements extérieurs, les murs sont régulièrement parementés de moellons de molasse. Ils s'élèvent encore à une hauteur de 9 m, soit deux niveaux aménagés dans la pente et l'amorce d'un troisième dont subsiste la base de la porte d'accès depuis l'est, au pied de la tour (fig. 5). La hauteur de ces niveaux – 4 m pour le niveau inférieur et 5 m pour le deuxième (fig. 6) – est clairement marquée par deux corniches de rive appareillées et moulurées d'un quart-de-rond



sur lesquelles prenaient appui les solivages. Au sud, une seconde porte s'ouvrait sur le niveau inférieur, d'à peine 5 m de profondeur dans l'œuvre. La présence de deux placards à linteau sur coussinets dans le mur oriental de cette pièce et l'absence de foyer en font un cellier plutôt qu'une pièce d'accueil, l'entrée principale devant se situer à l'est, au niveau de l'étage disparu. De là, on pouvait accéder aux niveaux inférieurs par un escalier de pierre à deux volées, d'une largeur de 1,60 m; la première volée (fig. 7), plaquée à la tour, a permis de maintenir le terrain en place le long des fondations et d'éviter ainsi une délicate reprise en sous-œuvre des fondations, tandis que la seconde, plaquée au mur sud du bâtiment, devait se poursuivre vers le niveau inférieur par une volée de bois placée dans le prolongement de celle de pierre, face à la porte d'entrée occidentale. Les dimensions ainsi que la mise en œuvre soignée de cet escalier indiquent que le deuxième niveau appartenait au logis seigneurial plutôt qu'à sa domesticité. La corniche de rive trouve des parallèles dans la ville haute de Moudon VD, à la rue du Château 5 (vers 1265) et 34 (vers 1330 ou avant)⁷, et les niches s'inscrivent dans cette

Fig. / Abb. 3

Coupe est/ouest de la tour nord et du corps de logis attenant, depuis le nord

Ost/West-Schnitt durch den Nordturm und das angrenzende Wohngebäude von Norden

Fig. / Abb. 4

Fente d'éclairage ou archère de l'étage d'entrée de la tour nord (état avant restauration)

Fenster oder Schiesscharte im Eingangsgeschoss vom Nordturm (vor der Restaurierung)

même fourchette de datations: dans le canton par exemple, celles de la maison des Sires d'Estavayer remontent à 1332/1333⁸. La date de construction de ce corps de logis se situe donc entre le dernier tiers du XIII^e et le premier tiers du XIV^e siècle, ses caractéristiques architecturales coïncidant bien avec celles de la tour. La destruction de ce bâtiment est probablement antérieure à l'autorisation de démanteler les fortifications donnée par Fribourg en 1505, car certaines portions de murs et les volées d'escalier présentent de fortes traces d'incendie. La datation de ce sinistre, probablement intervenu dans le courant du XV^e siècle, restera hypothétique, car les objets découverts lors des fouilles de 1947/1948 n'ont pas tous été conservés, la provenance exacte de ceux qui subsistent n'a pas été notée à l'époque et aucun document historique ne permet de compléter ces manques.

L'extension dans la pente de ce corps de logis (voir fig. 2, B.27) était plus vaste, puisqu'elle atteignait une profondeur de 13,80 m pour une largeur de 15 à 16 m. Il n'en reste aujourd'hui que quelques maigres vestiges des fondations de sa façade ouest, qui n'apparaissent que



Fig. / Abb. 5
Porte d'accès au corps de logis depuis l'est (état avant restauration)
Eingangstür in das Wohngebäude von Osten gesehen (vor der Restaurierung)



Fig. / Abb. 6
Mur sud du corps de logis avec la corniche de rive appareillée; à gauche: le mur oriental du niveau inférieur (état avant travaux)
Südmauer vom Wohngebäude mit Wandgesims; links: die Ostmauer vom Untergeschoss (vor der Restaurierung)

lors des étiages hivernaux. Le plan dressé en 1947/1948 laisse supposer la présence d'un couloir séparant cette construction du corps de logis amont, ainsi que d'une cheminée placée dans son angle nord-ouest, mais il n'en subsiste pas assez d'éléments pour que nous puissions proposer une datation; tout juste pouvons-nous affirmer qu'elle est postérieure au corps de logis amont.

Le château sud

A l'opposé de sa voisine, la tour sud, plus massive (9 x 10,30 m; voir fig. 2, Tour 1), prend appui sur le corps de logis qui s'étend à ses pieds, au sud (voir fig. 2, B.16). Ce bâtiment devait faire partie d'un ensemble de constructions plus vaste qui n'a été que partiellement dégagé en 1947/1948 et qui devait contrôler directement l'accès au bourg. Dressée en moellons de molasse, cette bâtisse de 9 x 15 m s'élevait sur au moins deux niveaux dans la pente et sa partie orientale possédait un niveau de moins; les vestiges dégagés en 1947/1948 ne sont toutefois que partiellement visibles aujourd'hui. Le niveau inférieur de ce corps de logis possède également une niche murale (fig. 8), mais ici à simple linteau droit. Quant au deuxième niveau, il révèle un panneau rectangulaire peu profond dans lequel venait s'encastrent, lorsqu'on l'ouvrait, le vantail d'une porte manifestement située dans une cloison aujourd'hui disparue.

La tour elle-même était assurément habitable, mais ses murs nord et est, qui existaient encore au début du XIX^e siècle – le mur oriental est visible sur les vues de Niclaus Gachet (1807) et de

Jean-Joseph Comba (vers 1820) –, ne sont pas conservés. Sur l'aquarelle de N. Gachet, on voit très clairement une ouverture percée dans le mur oriental, en dessous du niveau de l'entrée; il est impossible de vérifier si cette ouverture est bien d'origine, mais sa position permet d'en douter. Au sud subsistent la porte d'entrée, à une hauteur de 11 m, flanquée d'une fenêtre et d'un orifice obstrué avant l'abandon de la tour; situé au niveau du plancher de l'étage, il renvoie probablement à un conduit de latrines. Tout comme sa voisine, la tour sud devait posséder au moins quatre niveaux et s'élever à une vingtaine de mètres, couronnement compris. Ses maçonneries ne contiennent plus de remplois à partir d'une hauteur de 8,50 m et le mortier ainsi que les matériaux changent à une hauteur de 15,50 m, le parement interne n'étant plus en moellons de molasse, mais en boulets (fig. 9). Ces différences révèlent les étapes d'un même chantier plutôt que des phases successives, et l'abandon des parements internes en molasse au profit de boulets morainiques paraît plutôt



Fig. / Abb. 7
Corps de logis nord, détail de l'amorce de la volée d'escalier plaquée à la tour nord
Nördliches Wohngebäude, Nahaufnahme vom Beginn des an den Nordturm angesetzten Treppenaufgangs

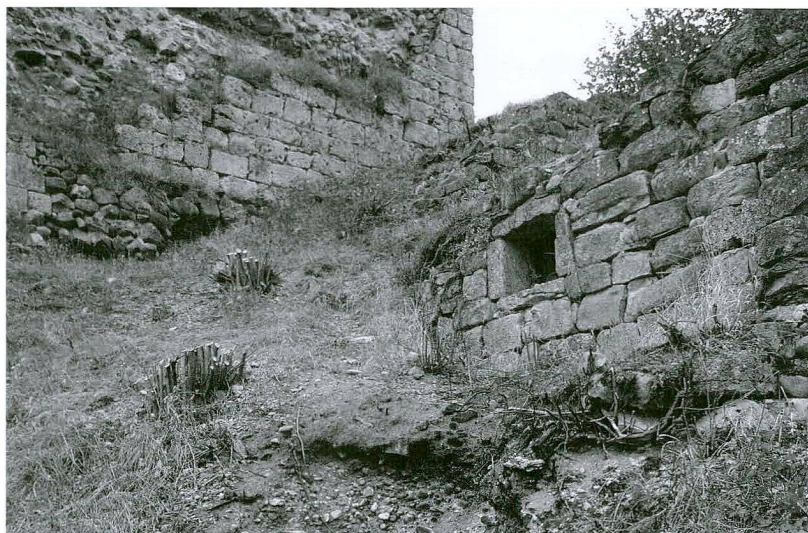


Fig. / Abb. 8
Vestiges du corps de logis attenant à la tour sud (état avant consolidation de la partie inférieure)
Baureste vom an den Südturm angrenzenden Wohngebäude (vor der Konsolidierung des tiefer liegenden Bereiches)

trahir des mesures d'économies. Lors de leur construction, les deux tours ont été renforcées par des ceintures de fortes poutres insérées à intervalles réguliers au cœur de leurs maçonneries (fig. 10), ce qui ajoute aux autres similitudes architecturales permettant de conclure que les deux tours ont été érigées à la même époque, simultanément ou l'une après l'autre durant le dernier tiers du XIII^e siècle. Le corps de logis qui a précédé la tour sud n'est manifestement pas antérieur au XIII^e siècle au vu de ses murs régulièrement parementés de moellons de molasse.

La tour sud et son corps de logis semblent avoir été englobés dans une enceinte, ou du moins

un mur de clôture qui se situait à l'est, dans le prolongement du mur oriental de la tour nord, mais qui s'interrompait initialement au niveau du mur nord de la tour sud vers lequel il se retournait; ce n'est que plus tard qu'il a été prolongé jusqu'à la tour nord. La partie la plus ancienne a été dressée en moellons de molasse et une porte, dont subsiste le piédroit nord à l'extrémité du segment conservé (fig. 11; voir fig. 2), était percée face au corps de logis. Ce mur d'à peine 0,50 m d'épaisseur est assurément médiéval et probablement postérieur à la construction de la tour, ce qui n'est manifestement pas le cas du mur parementé de tuf, d'une épaisseur de 1,60 m ou plus, qui a été mis à nu par l'érosion en contrebas, au sud du corps de logis, mais qui n'avait pas été découvert lors des fouilles de 1947/1948. Si l'épaisseur du mur oriental en molasse ne permet pas de l'interpréter autrement que comme une clôture, celle du mur sud pourrait suggérer qu'il s'agit bien d'un mur d'enceinte, mais son épaisseur n'a peut-être été dictée que par sa fonction de mur de soutènement. Cette dernière hypothèse paraît plus plausible, car ce mur s'interrompt à l'ouest, sous le corps de logis sud. Il n'est toutefois pas impossible qu'il ait rempli les deux fonctions, statique et défensive, mais en l'absence de fouilles complémentaires, cette question restera ouverte.

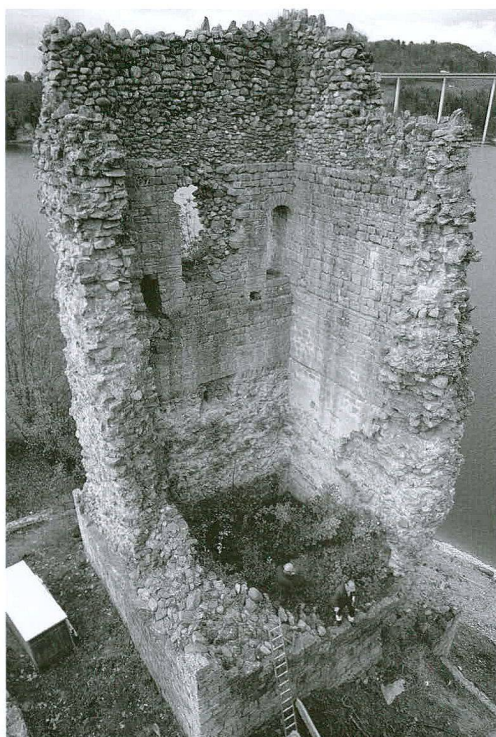


Fig. / Abb. 9
Intérieur de la tour sud, avant restauration
Blick ins Innere des Südturms vor der Restaurierung

Fig. / Abb. 10
Tour sud, détail d'une ceinture de poutres
Südturm, Negativ eines hölzernen Ringankers

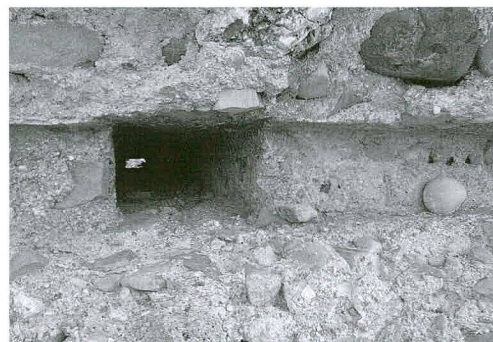


Fig. / Abb. 11
Mur de clôture oriental du château sud avec, au centre, le piédroit de porte encore conservé (état avant consolidation)
Östliche Einfassungsmauer der südlichen Burganlage, in der Mitte der noch erhaltene Türpfeiler (vor der Konsolidierung)



Les autres constructions de la butte castrale

Sur la butte castrale, au flanc occidental protégé par les tours jumelles, d'autres constructions se dressaient, murs de clôture ou bâtiments dont la datation et la fonction ne pourront être déterminées qu'après de nouvelles fouilles archéologiques qui ne sont pas envisageables à court, voire à moyen terme – la priorité est en effet d'assurer la conservation de ces vestiges, qu'ils émergent ou soient enfouis.

Au nord de la butte surplombant la vallée de la Sarine, une construction de tuf (voir fig. 2, B.25) semblait avoir quasiment entièrement disparu après l'éboulement du flanc septentrional de l'île survenu en 1994: seul apparaissait alors son mur sud. Mieux visible aujourd'hui, cette maçonnerie s'avère n'être qu'un simple mur de refend (fig. 12); le bâtiment lui-même, de 5,50 m de largeur, se poursuit plus au sud, dans le sous-sol.

Cinq mètres à l'est, l'angle de deux murs de boulets qui se prolongeaient au sud et à l'ouest annonçait les deux côtés d'un enclos de 50 x 20 m qui s'étendait jusqu'à la chapelle d'un côté et jusqu'au pied de l'escalier d'accès à la tour nord de l'autre. Les matériaux utilisés, des boulets, suggèrent une construction ancienne, mais ces vestiges qui restent apparents correspondent en fait à des fondations construites, comme presque toutes celles du site, avec ce matériau résistant et abondant sur place. Ces murs pourraient donc être contemporains des deux tours, dont les fondations sont en l'occurrence également constituées de boulets. Cet enclos pourrait renvoyer au bourg-refuge, ou «ressat», auquel cas il occuperait une position similaire à celui de Rue, construit par Pierre II de Savoie à partir de 1260, entre château et église⁹. A l'intérieur de cet enclos subsistent les vestiges d'un bâtiment dont seuls deux des trois côtés dégagés restent visibles (voir fig. 2, B.23). D'une longueur de 13 m pour une largeur d'au moins 7 m, cette construction dressée en boulets ainsi qu'en moellons de molasse et de tuf a, tout comme le corps de logis du château nord, été détruite par un incendie (fig. 13). Les maçonneries suggèrent une construction du XIII^e ou du XIV^e siècle et sa position, à la char-

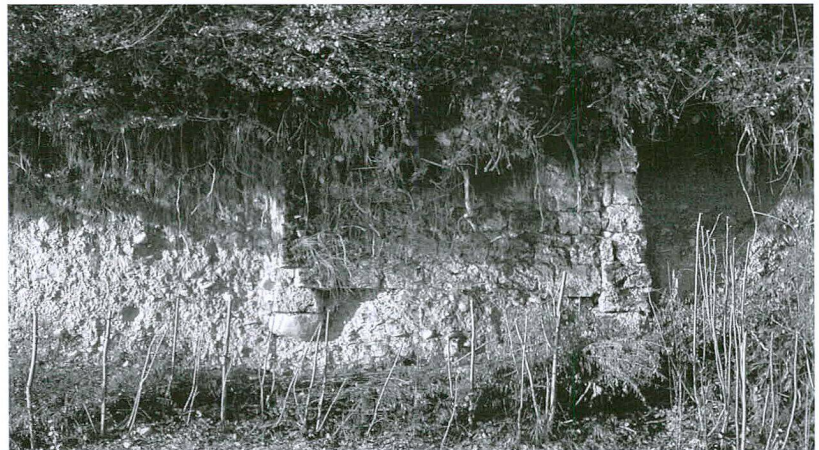


Fig. / Abb. 12
Vestiges d'un bâtiment (B.25) situé sur le flanc nord de la butte castrale
Baureste eines Gebäudes (B.25) auf der Nordflanke des Burghügels

Fig. / Abb. 13
Mur nord du bâtiment B.23 (aula?)
Nordmauer von Gebäude B.23 (aula?)

nière entre bourg et château, évoque une *aula* (ou salle de justice) qui aurait été dressée dans le bourg-refuge, à proximité de la chapelle, à un emplacement comparable à celui qu'occupait la «cour de justice» de Rue, érigée en bois au début du XV^e siècle, mais plus logiquement à l'extérieur du bourg-refuge¹⁰. Il pourrait aussi s'agir d'une maison, voire même de la demeure de l'un des coseigneurs vu leur nombre dès la fin du XIII^e siècle¹¹.

Au sud, en contrebas du château, un ensemble de murs (voir fig. 2, B.17) avait été interprété en 1947/1948 comme la porte d'entrée du bourg. Ces éléments, qui n'apparaissent aujourd'hui que lorsque le niveau du lac descend à une quinzaine de mètres en dessous de sa cote maximale – donc rarement – avaient été mal relevés à l'époque. Malgré la correction apportée, l'hypothèse reste plausible, mais il faudrait de nouvelles fouilles pour pouvoir proposer une restitution de cette porte du bourg qui était englobée dans une construction, tour ou maison-forte, du XIII^e ou du XIV^e siècle au vu des maçonneries régulièrement parementées de

tuf (fig. 14). Pour accéder aux châteaux, on devait probablement emprunter le même chemin qu'aujourd'hui, mais nous ignorons à quel endroit il bifurquait au nord; il ne passait probablement pas très loin de la chapelle, mais en suivant un autre tracé que le sentier actuel, qui recoupe des murs. Plus à l'est, deux bâtiments (voir fig. 2, B.14 et B.12) font déjà partie des maisons du



bourg, tout comme une autre construction au nord-est (voir fig. 2, B.9); quant au bâtiment 24 (voir fig. 2, B.24), il s'agit d'une étable du XIX^e ou XX^e siècle, détruite en 1948.

Au nord, aucun mur ne complétait les défenses du front occidental barrant l'accès au bourg entre le corps de logis nord et la vallée de la Sarine, mais un fossé, comblé par l'érosion depuis 1949, coupait l'accès à la partie septentrionale de la butte castrale.

Enfin, rappelons que la chapelle, mentionnée pour la première fois en 1226, doit son aspect actuel à sa reconstruction en 1483¹², par la famille de Menthon – ses armoiries ont été découvertes à l'intérieur, sur le mur occidental, lors de la restauration de 2000 – qui avait acquis la majeure partie de la seigneurie avant de la revendre à Fribourg.

Essai de restitution des châteaux et interprétation

Les restitutions ou les maquettes constituent avant tout un excellent outil de travail pour les archéologues, car elles leur permettent de valider ou d'infirmer l'interprétation des vestiges exhumés par des fouilles ou relevés dans le

cadre d'études de constructions en élévation. Ces essais de restitution restent souvent à l'état d'esquisses si une publication ou une exposition ne justifie pas leur mise au net.

Malgré la découverte récente dans les bureaux de l'administration de la Commune de Pont-en-Ogoz d'une vue du site depuis l'est, en l'occurrence l'aquarelle de N. Gachet peinte en 1807 (fig. 15), la nécessité de proposer un nouvel essai de restitution des châteaux s'imposait. En effet, les rares vues anciennes de Pont-en-Ogoz qui soient fiables sont toutes de loin postérieures à l'abandon du site à partir de la fin du XV^e siècle: celle de N. Gachet est la plus ancienne et la seconde, signée par J.-J. Comba et donnant une vue plus large du site mais sous le même angle et avec moins de détails, est datée aux environs de 1820. Après la restitution du bourg vu du nord dessinée par Wilfried Trillen en 2005 dans le cadre de l'exposition «A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise»¹³, il a paru indispensable de préciser l'image que pouvaient offrir les deux châteaux dressés côte à côte pour barrer l'entrée au bourg, car ils constituent un cas unique dans notre région, même si le phénomène des coseigneuries y est fréquent¹⁴. La restitution que nous proposons aujourd'hui (fig. 16) n'a pas pu être réalisée plus tôt, car avant les derniers travaux de restauration, nous ne disposions que du plan de situation; les indispensables relevés des murs en élévation ne pouvaient être dressés que depuis des échafaudages, les détails caractéristiques restant en grande partie invisibles du sol. Une fois ces relevés réalisés, il restait à choisir la période et l'angle de vue. La période, soit vers 1300, s'est imposée d'elle-même, car même s'il aurait été souhaitable de brosser une vision de l'évolution du site au cours du temps, nous ne disposions pas de suffisamment de données pour proposer une représentation intelligible des périodes ou des états antérieurs à cette date, sans risquer de tomber dans l'arbitraire le plus complet. Les fictions procurent déjà suffisamment d'images dont l'hyperréalisme n'a souvent d'égal que la fantaisie plutôt que la fidélité à une période historique! Une restitution qui se veut basée sur des données éprouvées ne peut s'égarer dans de tels pièges. Par ailleurs, le choix de cette période coïncide avec l'époque à laquelle le site

Fig. / Abb. 14

Mur ouest de la construction liée à l'entrée du bourg (B.17)
Westmauer eines zum Zugangsbereich des Burgstädtchens gehörenden Bauwerks (B.17)



Vue des Ruines du Château de Pont-en-Ogoz près de la Sarine au canton de Fribourg en Suisse

a connu son apogée: les tours jumelles dressaient alors leurs silhouettes si caractéristiques qui donnent à l'île actuelle toute son originalité. Sur le plan de l'histoire de l'architecture militaire et seigneuriale, cette période s'imposait également, car la présence de ces deux tours voisines illustre admirablement l'importance du caractère symbolique de la tour au Moyen Âge. En effet, l'érection, côte à côte, de deux tours ne répondait à aucune nécessité défensive et la logique aurait plutôt voulu qu'on les éloignât d'une portée de flèche (de 120 à 400 m¹⁵). Quant à l'angle de vue, il a été dicté d'une part par la topographie, puisque en fonction de leur position dans une pente orientée à l'ouest les châteaux barrent l'accès principal au bourg depuis cette direction, d'autre part par l'emplacement qu'occupera le panneau d'information pour lequel la restitution est destinée.

Le château nord, soit la tour et son corps de logis se développant dans la pente, sont de loin les éléments les mieux conservés du site, hormis bien sûr la chapelle. Leur restitution comprend donc un degré d'incertitude plus faible que celle des parties moins bien conservées, mais qui reste tout de même important. Le fait que la vue la plus ancienne montre déjà un

Fig. / Abb. 15

Pont-en-Ogoz vu depuis l'est en 1807, aquarelle de Niclaus Gachet (propriété de la Commune de Pont-en-Ogoz)

Blick von Osten auf Pont-en-Ogoz, Aquarell von Niclaus Gachet aus dem Jahr 1807 (Eigentum der Gemeinde Pont-en-Ogoz)

état très ruiné constitue un inconvénient majeur, toutefois contrebalancé par le bon corpus d'édifices de cette époque dans la région: une vingtaine de grandes tours de plan carré, dont onze dans le canton de Fribourg, érigées entre 1230 et 1320¹⁶. Avec une telle quantité d'exemples comparables conservés, il ne devrait quasiment pas subsister d'incertitudes à cet essai de restitution, mais tel n'est hélas pas le cas. En effet, seules trois de ces tours possèdent encore leur couronnement médiéval et ceux-ci offrent plusieurs restitutions possibles, le chemin de ronde sommital pouvant être couvert ou à ciel ouvert, à simples merlons ou à baies-créneaux avec linteaux en arc segmentaire ou droit et sur coussinets. Compte tenu du fait que cette tour était habitable et de dimensions restreintes, une toiture à quatre pans paraît la plus simple et la plus logique; le nombre de niveaux au-dessus de l'entrée, soit un seul niveau de cinq mètres de hauteur, a été dicté par les proportions de la tour, l'une des plus petites de la région. Le couronnement a été doté ici de baies-créneaux à linteau sur coussinets, mais de simples créneaux sont tout aussi vraisemblables et leur nombre reste très aléatoire, celui de trois correspondant à un maximum. La tour atteignait donc probablement une hau-



teur de vingt-et-un mètres (vingt-quatre avec la toiture).

La restitution du corps de logis comporte déjà plus d'incertitudes, car d'une part le corpus des comparaisons se réduit singulièrement et les rares exemples conservés ont subi de profondes transformations, d'autre part l'emplacement et la forme de ses ouvertures restent très conjecturels. Le demi-linteau d'une baie en arc brisé et trilobé découvert en contrebas en 1999 (fig. 17) a toutefois aiguillé les comparaisons vers le château de Grandson, plus précisément vers son corps de logis sud. Également daté de la fin du XIII^e siècle, il est en effet aussi l'un des rares exemples de corps de logis dont la toiture a été dotée de deux pans¹⁷ – les autres cas offrent des toitures à un seul pan prenant appui sur les courtines, ce qui ne pouvait être le cas ici. Le nombre de niveaux, défini grâce aux vestiges conservés, a été fixé à trois; à moins d'éga-

Fig. / Abb. 16

Essai de restitution des châteaux de Pont-en-Ogoz aux alentours de 1300; vue depuis l'ouest (réalisée en 2010)

Blick von Westen auf die Burganlage von Pont-en-Ogoz um 1300; Rekonstruktionsversuch (Version 2010)

ment surélever la tour, un quatrième niveau est en effet peu probable. Ce corps de logis a donc été doté de trois niveaux se développant dans la pente, sa façade occidentale atteignant une hauteur de dix-huit mètres au sommet de son pignon percé d'un *oculus* trilobé comme l'était celui de l'aile sud du château de Grandson. Cette disposition avec pignon en façade paraissait plus vraisemblable qu'une toiture à croupe ou un simple toit en appentis, vu le caractère ostentatoire d'un tel corps de logis seigneurial qui abritait très probablement une *aula* placée ici au troisième niveau de sorte que l'on puisse la doter d'une charpente apparente, comme celle de Grandson. Quant à sa couverture, elle devait être de tavlons: l'absence de fragments de tuiles aux abords immédiats du bâtiment en apporte la quasi-certitude. Enfin, comme les éléments conservés rendent hasardeuse une restitution de l'extension de ce corps de logis

dans la pente et compte tenu de sa datation plus tardive, nous avons décidé de la représenter en cours de construction; notons toutefois que le demi-linteau de fenêtre (voir fig. 17) qui a guidé la restitution des ouvertures du corps de logis pourrait en fait provenir de ce bâtiment. A l'arrière-plan, la démolition de la première «tour nord» est purement conjecturale, mais plausible si l'on tient compte de la présence des matériaux en remploi dans les deux tours ainsi que dans les parties en tuf du corps de logis nord. Pour terminer, signalons que ni la tour ni le corps de logis n'ont été équipés de hourds pour la première, de galeries de bois accrochées aux façades pour le second, mais que l'existence de ces aménagements sont plus que vraisemblables si l'on considère le rôle important que le bois a toujours joué au Moyen Âge, y compris dans l'architecture militaire.

Pour le château sud, la restitution est plus incertaine, car sa tour a perdu ses murs est et nord, les corps de logis attenants restent en partie à fouiller, et les éléments visibles se sont très fortement dégradés depuis leur dégagement en 1947/1948. La tour, dont les dimensions sont proches de celles de Morat (avant 1255-1285)¹⁸ ou du Petit-Vivy (vers 1260) également propriété des trois frères coseigneurs de Pont dès 1293¹⁹, devait comporter le même nombre de niveaux que sa jumelle; peut-être étaient-ils un peu plus élevés, mais quoi qu'il en soit, la tour paraissait plus haute que sa voisine par sa position plus avancée et dans la pente. Il ne fait aucun doute que le niveau de l'entrée était également doté d'une cheminée qui devait être placée face à l'entrée, au nord. Pour la distinguer de la tour nord, mais aussi à cause du

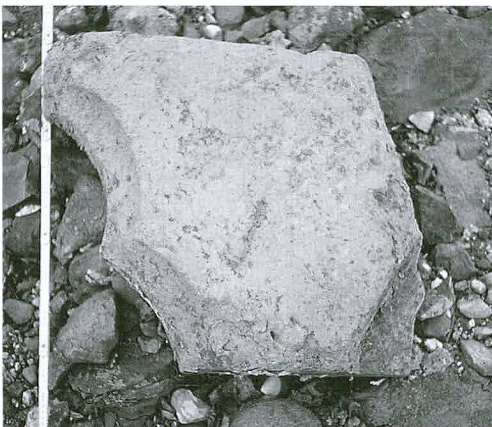


Fig. / Abb. 17

Demi-linteau de fenêtre découvert en 1999 au pied du corps de logis nord

Die Hälfte eines Fenstersturzes; Fund von 1999 am Fuss des nördlichen Wohngebäudes

changement de matériau dans ses parties supérieures, on l'a munie de simples créneaux et non de baies-créneaux; ce choix reflétait mieux le manque de moyens qui semble avoir marqué l'achèvement de la construction. Toujours pour simplifier la mise en œuvre, un niveau sommital à ciel ouvert n'a pas été envisagé, car il aurait impliqué une terrasse étanche et un dispositif de renvoi d'eau compliqué à réaliser et nécessitant l'apport de dalles supportant l'eau qu'il aurait fallu importer.

Au sud de la tour, le corps de logis devait compter le même nombre de niveaux que celui du château nord, car il est également construit dans la pente; son aspect devait toutefois être plus modeste: sa façade occidentale, la plus exposée, n'atteint pas la longueur de dix mètres. Un simple toit en appentis a été restitué sur cette partie du bâtiment qui n'était peut-être pas directement exposée à la vue, mais en partie masquée par un mur d'enceinte; ceci explique peut-être son aspect moins ostentatoire – l'accent a été ici mis sur la tour, nettement plus vaste que sa voisine septentrionale. La forme et l'emplacement des ouvertures de ce corps de logis sont totalement hypothétiques puisque aucun de ces éléments n'a été conservé. Enfin, en l'absence de fragments de tuiles aux abords de la tour et du corps de logis, les toitures devaient, comme celles du château nord, être recouvertes de tavillons.

Malgré les incertitudes qui subsistent, cet essai de restitution était indispensable à la compréhension du fonctionnement et du sens de cet ensemble castral unique dans notre région qui, avec ses deux tours maîtresses distantes de moins de sept mètres l'une de l'autre, s'inscrit tout de même parfaitement, de par ses composantes, dans l'architecture régionale contemporaine. A la Molière par exemple, les deux frères et coseigneurs Brocard de Font et Conon de la Molière disposaient chacun d'un étage avec cheminée dans la tour maîtresse du château, tout comme les frères Pierre et Guillaume d'Estavayer qui se partageaient la coseigneurie de Chenaux à Estavayer-le-Lac dont la tour maîtresse du château est, comme à La Molière, également dotée de deux niveaux habitables avec cheminée, ici éclairés de baies en arc brisé et trilobé²⁰.

Il se peut que la solution adoptée à Pont-en-Ogoz reflète les rivalités entre les coseigneurs. Conrad de Maggenberg, avoyer de Fribourg de 1257 à 1261, avait acquis en 1231 une part de la seigneurie que sa famille conservera jusqu'en 1320, alors que les autres coseigneurs, Guillaume, Jacques, Pierre et Josselin de Pont, se trouvaient depuis 1250 sous la suzeraineté de Pierre II de Savoie, le petit Charlemagne. Entre 1231 et 1320, période de construction des deux châteaux, on devait donc se trouver dans une situation potentiellement conflictuelle entre ces coseigneurs qui représentaient des forces antagonistes: d'un côté les Kybourg, puis, dès 1270, les Habsbourg, de l'autre la famille de Savoie²¹. La vente par les descendants de Conrad de Maggenberg de leur part de la coseigneurie de Pont à Louis II de Savoie en 1320 mit fin à ce problème. A noter encore qu'aucun document ni indice ne permet de savoir lequel des deux châteaux appartenait aux Maggenberg ou aux coseigneurs de Pont. Quoi qu'il en soit, cette réalisation architecturale est surtout révélatrice de la force symbolique que représentaient les tours au Moyen Age. Elles matérialisaient d'abord la puissance de l'autorité féodale avant de constituer de réels ouvrages défensifs, ce que la restitution met particulièrement bien en évidence pour la tour nord dont elle fait ressortir la position en retrait du front de défenses occidental; une telle position ne répondait en effet à aucun impératif défensif – en tous cas pas à celui de barrer l'accès au bourg – et l'on imagine mal les adversaires se tirer dessus à bout portant depuis les deux tours!

Epilogue

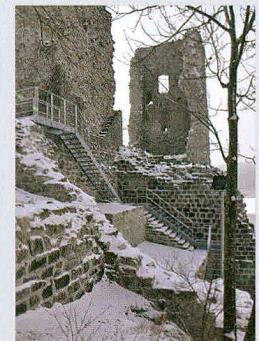
L'achèvement des travaux de consolidation des berges de l'île d'Ogoz et de la restauration des monuments qui s'y trouvent marque également celui des recherches archéologiques. Malgré des investigations limitées à l'emprise des travaux, à des ramassages de surface, à des sondages, au relevé et au nivellement – seule la chapelle a été explorée de fond en comble –, la connaissance du site a sensiblement progressé en quinze ans. Le but premier de ces recherches était d'évaluer de manière précise le potentiel archéologique du site et de mesurer l'érosion

Grâce à vous tous...

Grâce aux efforts et à la ténacité de l'Association Ile d'Ogoz dont nous remercions chaleureusement tous les membres et en particulier son président fondateur, l'architecte Georges Rhally, son président actuel, l'architecte Yvan Chappuis, et Serge Anatrà, géologue qui a conçu les caissons de mélèze assurant la protection des berges de l'île tout en s'intégrant parfaitement dans le paysage (a)²², ce patrimoine pourra être transmis aux prochaines générations. Nos remerciements s'adressent également à Madame Anne-Marie Sciboz, fidèle des premières heures toujours attentive à préserver l'image de ce site idyllique qui a bercé son enfance, à Monsieur René Bifrare, ancien syndic de Le Bry inlassablement au service du site, à Monsieur François Schmutz qui vient de quitter la syndication de la Commune de Pont-en-Ogoz et qui, guidé par sa passion communicative de l'histoire et en particulier de celle de Pont-en-Ogoz, fut l'une des chevilles ouvrières de la mise sur pied de l'animation de l'île, ainsi qu'à tous les amoureux du site qui offrent leurs moments libres à l'Association. Les activités organisées sur les lieux apportent non seulement les moyens indispensables à l'entretien de l'île, mais elles permettent aussi de canaliser le flux toujours plus important de personnes qui font de l'endroit l'un de leurs buts de promenade durant les périodes d'étiage – jusqu'à 4000 visiteurs par beau temps, les samedis et dimanches. De tels afflux, si réjouissants soient-ils sur le plan touristique, ont eu un fort impact sur le site, provoquant la disparition de la couverture végétale et ouvrant ainsi de nouvelles voies d'érosion menaçant directement les fondations des tours jumelles et des constructions attenantes. La réalisation d'une rampe d'accès sur les caissons sud ainsi que la construction de passerelles et d'escaliers métalliques dans le corps de logis nord (b) se sont révélées indispensables pour canaliser les promeneurs et permettre à la végétation de se régénérer sur les pentes dénudées par le passage des visiteurs. Ces aménagements ont été complétés par une aire couverte et un foyer fixe qui permettent d'accueillir de petites manifestations, des mariages ou autres agapes en plein air, et de faire ainsi rentrer des fonds dans les caisses de l'Association, toujours dans le but d'assurer le financement des travaux d'entretien.



a



b

La consolidation de l'île, la restauration de ses monuments et l'aménagement de leurs abords n'auraient pu être menés à terme sans un important apport de fonds. Encore une fois, sans l'action déterminée et persévérante de l'Association Ile d'Ogoz, les sommes et les moyens nécessaires n'auraient pu être réunis. L'apport de la Loterie Romande s'est avéré ici déterminant, mais la Banque Cantonale de Fribourg, le Fonds National Suisse du Paysage, l'Etat de Fribourg et la Confédération ainsi que de nombreux donateurs ont également contribué au financement des travaux. Le Groupe E, propriétaire des berges, a mis à disposition son équipe de bûcherons et ses importants moyens techniques pour la réalisation des caissons de consolidation de l'île, guidée en cela par le précieux savoir-faire du forestier Jean-Jacques Bersier, que la passion du métier a mené à étudier les techniques anciennes d'ouvrages de soutènement ou d'endiguement de bois, qui se sont révélées précieuses ici. Nous rendons hommage aux personnes et aux institutions qui ont contribué à la sauvegarde de ce site et permis sa transmission aux générations futures.

La qualité de l'ensemble des réalisations effectuées et à venir²³ a été remarquée avant l'achèvement des travaux puisque l'Association Ile d'Ogoz s'est vu décerner en 2008, récompense ô combien méritée, le prix annuel de l'Association suisse pour la Protection des Biens Culturels.

dont il était victime, afin que nous puissions prendre les mesures adéquates pour en assurer la transmission aux générations futures. Fort heureusement, l'érosion reste limitée dans la partie immergée correspondant au bourg médiéval, et elle s'est plutôt atténuée ces dernières années, en particulier sur le flanc nord, le plus touché. De plus, la partie sommitale a vu un apport de sédiments que la sécheresse de 2003 a bien mis en évidence, et l'exceptionnel étiage estival qu'elle a provoqué a permis la croissance

d'une végétation luxuriante. Par contre, il n'y a rien à faire pour les maçonneries qui ne sont pas enfouies. En effet, l'eau dissout leurs mortiers et lors des périodes d'étiage de la fin de l'hiver, le mortier déjà fragilisé subit le gel, ce qui empêche la consolidation des murs, d'autant que belle saison rime avec hautes eaux. Les dégâts resteront donc limités aux quelques murs qui émergent encore du sol depuis la mise en eau du lac de la Gruyère en 1949, mais l'essentiel est maintenant sauvé!

NOTES

- ¹ CN 1205, 574 100 / 171 970 / 680 m.
- ² Bourgarel *et al.* 2004.
- ³ Nous remercions Wilfried Trillen qui a réalisé l'ensemble des relevés et leur mise au net.
- ⁴ G. Bourgarel, «L'ancien logis abbatial de la Maigrage, un précieux témoin des origines du monastère», *CAF* 7, 2005, 164-179, plus particulièrement 167-168.
- ⁵ Bourgarel *et al.* 2004, 44-45.
- ⁶ D. De Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (CAR 98)*, Lausanne 2004, 110-122.
- ⁷ M. Fontannaz, *La ville de Moudon (MAH 107, canton de Vaud VI)*, Berne 2006, 295-298, 306-308.
- ⁸ G. Bourgarel, «Suisse – Estavayer-le-Lac (canton de Fribourg). La maison des Sires d'Estavayer, impasse de la Motte-Châtel 8», *Bulletin Monumental* 159.II, 2001, 175-179.
- ⁹ M. Grandjean, «Du bourg de château à la ville actuelle. Esquisse du développement urbain de Rue», in: M. Grandjean – N. Morard – D. de Raemy, *Rue, de la villette savoyarde à la commune fribourgeoise (Pro Fribourg 122)*, Fribourg 1999, 5-46, plus particulièrement 11-12.
- ¹⁰ M. Grandjean – N. Morard – D. de Raemy, voir note 9, 21.
- ¹¹ Flückiger 1983/84, 49-71 et plus particulièrement 51-58.
- ¹² Bourgarel *et al.* 2004, 46-48.
- ¹³ Auberson/Bourgarel 2005, 141.
- ¹⁴ Le cas le plus connu dans le canton est celui d'Estavayer-le-Lac, où trois coseigneuries matérialisées par trois châteaux se partageaient le pouvoir dès le début du XIV^e siècle; contrairement à Pont-en-Ogoz, ces châteaux ne se côtoyaient pas (voir à ce propos G. Bourgarel – D. de Raemy, «Les coseigneurs d'Estavayer-le-Lac et leurs demeures au XV^e siècle. De la maison bourgeoise au château», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A-Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Fribourg 2005, 58-69).
- ¹⁵ R. Hardy, *Le grand arc. Histoire militaire et sociale des archers*, Lausanne 1977, 139.
- ¹⁶ D. de Raemy, voir note 6, 151-170.
- ¹⁷ D. de Raemy, voir note 6, 244-246.

- ¹⁸ H. Schöpfer, *Der Seebezirk (III) (KDM 95, Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 86-87.
- ¹⁹ H. Schöpfer, *Le district du Lac (I) (MAH 81, canton de Fribourg IV)*, Bâle 1989, 64-66.
- ²⁰ D. de Raemy, voir note 6, 205-206.
- ²¹ De Vevey 1978, 266-267; Flückiger 1983/84, 51-53.
- ²² Les saules qui ont été plantés sur les caissons devraient prendre le relais du mélèze dans une soixantaine d'années.
- ²³ Un escalier, qui sera encore installé dans la tour nord pour permettre l'entretien régulier du bâtiment, offrira un point de vue proche de celui que l'on avait au Moyen Age (en faisant abstraction du lac bien sûr) et des panneaux d'information viendront encore compléter les divers aménagements.

BIBLIOGRAPHIE

Auberson/Bourgarel 2005

A.-F. Auberson – G. Bourgarel, «Le bourg de Pont-en-Ogoz», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A-Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Fribourg 2005, 136-143.

Bourgarel *et al.* 2004

G. Bourgarel – M. Mauvilly – L. Dafflon – S. Anatrà, «Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours: de l'oubli au vedettariat», *CAF* 6, 2004, 14-65.

Flückiger 1983/84

R. Flückiger, «Mittelalterliche Gründungstädte zwischen Freiburg und Greyerz», *FGB* 63, 1983/84, 9-350.

de Vevey 1978

B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Fribourg 1978.

ZUSAMMENFASSUNG

2008 bis 2009 fanden in der Burganlage von Ile d'Ogoz umfangreiche Restaurierungsmassnahmen an den Zwillingstürmen und an den angrenzenden Bauwerken statt. Die begleitenden archäologischen Untersuchungen bezeugen, dass die beiden Türme und die angrenzenden Gebäude zu zwei voneinander unabhängigen Burganlagen gehören. Nördlich davon liegende, bislang als Teile eines Turms aus dem 12. Jahrhundert interpretierte Mauerreste («Turm 3») stammen nachweislich aus den Jahren 1947/1948.

Am ursprünglich etwa zwanzig Meter hohen Nordturm (Grundfläche 7,50 x 7,50 m, erhaltene Höhe 12,50 m) fehlen wenigstens ein Stockwerk sowie die Turmkrone. Die Eingangstür liegt in acht Meter Höhe auf der Ostseite; die dorthin führende Holzterrasse setzte auf der Nordseite an. Im Norden des Eingangsgeschosses befand sich ein Kamin, ihm gegenüber existiert noch eine von Sitzbänken flankierte quadratische Fensternische. Das vermutlich kurz nach dem Turm errichtete erste Wohngebäude wurde später Hang abwärts um ein weiteres, ähnlich weitläufiges Gebäude erweitert. Anders als der Nordturm lehnt sich der deutlich massivere und vermutlich ehemals gleich hohe Südturm (Grundfläche 8 x 10 m) an das sich zu seinen Füßen nach Süden ausdehnende Wohngebäude an. Letzteres gehörte zu einem weitläufigeren Gebäudekomplex, der bei den archäologischen Ausgrabungen von 1947/1948 nur teilweise freigelegt wurde. Auch dieser Turm war wohl bewohnbar, erhalten blieb aber nur die elf Meter hoch gelegene und von einem Fenster flankierte Eingangstür im Süden.

Architektonische Gemeinsamkeiten, darunter etwa die Verstärkung des Mauerwerks durch regelmässig gesetzte, hölzerne Ringanker, sprechen dafür, dass die Türme gleichzeitig oder unmittelbar nacheinander im ersten Drittel des 13. Jahrhunderts errichtet wurden. Mit Blick auf das sehr gleichmässig aus Molasseblöcken gefügte Mauerwerk dürfte der Bau des an den Südturm anschliessenden Wohngebäudes sicher nicht vor dem 13. Jahrhundert erfolgt sein.

In dem auf Grundlage der neuen Erkenntnisse und unter Berücksichtigung regionaler Vergleiche erarbeiteten Rekonstruktionsvorschlag der Burganlage um das Jahr 1300 fällt eine bedeutende Reihe von Befestigungsanlagen ins Auge, die im Verteidigungsfall eigentlich keinen Sinn machen. Vielleicht erklärt sich diese bauliche Besonderheit aus der Tatsache, dass die beiden Burgherren von Pont verfeindeten Lagern angehörten: Während die Maggenberger Lehnsleute der Habsburger waren, dienten die Herren von Pont den Savoyern.

Anlässlich des fünfzehnten Jahrestages des Beginns der Konsolidierungsarbeiten an der Burgruine von Pont-en-Ogoz wurden in den vom Nordturm dominierten Gebäudekomplex eine Treppe und ein Zugangsweg eingerichtet, die die Sicherheit der Besucher garantieren und zugleich einen Besichtigungsweg durch die Ruine vorgeben. Ziel war es, weitere Schäden an den Bauwerken zu vermeiden, die Erosion zurückzuhalten und den Unterhalt der Anlage zu erleichtern. Die Sicherung der Burgruine auch für die kommenden Generationen scheint gewährleistet.